

- Industrie de la chaussure et des articles chaussants

# Monteur chaussure option soudé ou cousu

## CQP

NIVEAU DE QUALIFICATION

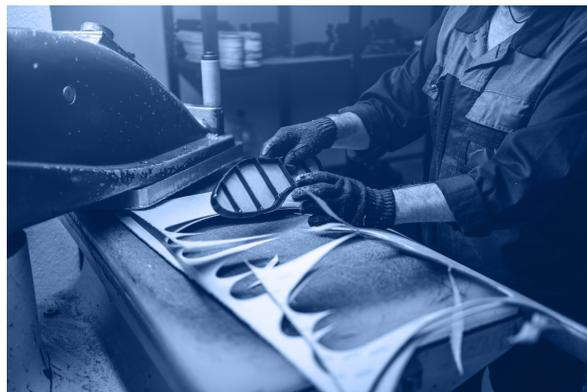
Sans niveau

DATE DE FIN D'ENREGISTREMENT

17/04/2023

N° DE FICHE

RNCP30422



## Missions

Le Monteur chaussure option soudé ou cousu réalise des opérations de montage en série de chaussures, selon un procédé adapté au modèle (soudé, cousu) et au moyen de différentes machines d'assemblage spécifiques au secteur de la chaussure.

Il/elle intervient selon les règles de sécurité et connaît les impératifs techniques et économiques de production.

- Exploitation des données techniques pour la réalisation des opérations de montage de chaussures
- Préparation et entretien du poste de travail et du matériel de montage spécifique à la chaussure

## Métiers liés

- Cardeur(se) verreur(se), Cordonnier(e) industriel(le), Couseur(se) de part en part ou blake, Il Couseur(se) de trépointes, Il Couseur(se) petit point en chaussures, Il Fraiseur(se) cuir Monteur(se) à la pointe, Il Monteur(se) bout, Il Opérateur(rice) d'a

### CERTIFICATEURS

Federation française de la chaussure  
Commission paritaire nationale de l'emploi et la formation professionnelle (CPNEFP) de l'industrie de la chaussure - Fédération française de la chaussure (FFC)

### CONVENTION COLLECTIVE

IDCC 1580 : Convention collective nationale de l'industrie de la chaussure et des articles chaussants

### PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Demandeurs d'emploi
- Publics éligible au contrat de professionnalisation

### ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience (VAE)

- Lire et exploiter des données techniques caractérisant une chaussure
- Organiser le poste de travail
- Alimenter, préparer, programmer et assurer la maintenance de premier niveau des machines conduites
- Réaliser une partie des opérations de fabrication
- Effectuer un contrôle qualité en cours et final
- Communiquer et ou informer oralement ou par écrit sur l'avancement de son travail

---

## Modalités d'évaluation

Après un parcours de formation

A l'issue de cette étape, la certification s'appuie sur une évaluation en 4 étapes mises en œuvre par un binôme (organisme habilité et référent d'entreprise) :

- Rédaction d'un livret du candidat
- Questionnaire technique
- Observation au poste (réelle ou simulée)
- Entretien individuel

Le dossier du candidat est présenté au jury national lorsque toutes les composantes de la certification sont acquises.

Le dossier du candidat est examiné par le jury pour validation et attribution du CQP.

---

## Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

<https://certifpro.francecompetences.fr/api/fiches/downloadAncFormat/4552>